l'agriculture à votre table

PUBLICATION
5113



Agriculture
Canada

PUBLICATION 5113
Services d'information, Agriculture Canada, Ottawa K1A 0C7

ISBN: 0-662-90283-1 N° de cat, A15-5113/1979F
Impression 1978, révision 1979

Agriculture Canada a toujours été et demeure le ministère des agriculteurs. Toutefois, ses activités s'étendent aujourd'hui à l'ensemble de la chaîne alimentaire, du producteur au consommateur. En fait, l'agriculture c'est l'alimentation. Notre travail se reflète dans votre vie de tous les jours. Ainsi, les variétés de pommes de terre que vous achetez ont probablement été créées par nos chercheurs et ce sont peut-être nos vétérinaires qui ont inspecté la viande que vous mangez.
En collaboration avec l'industrie et les autres ministères fédéraux, Agriculture Canada fixe les normes que vous vous attendez tout naturellement à trouver dans les aliments, qu'il s'agisse de pêches en conserve, de pois surgelés ou tout autre produit.
Cette brochure décrit nos activités au sein du secteur de l'alimentation. Elle vous aidera à mieux comprendre les moyens que nous utilisons pour vous servir.

Eugene Whelan

Le ministre de l'Agriculture
Eugene Whelan

Agriculture Canada est lié de près à la production et à la commercialisation des aliments depuis 1867. Bien que le Ministère travaille en étroite collaboration avec chacun des secteurs du système agro-alimentaire, la plupart des gens ne sont pas tout à fait au courant du rôle qu'il joue dans l'alimentation des Canadiens.

Saviez-vous, par exemple, que le ministère de l'Agriculture a mis au point une variété spéciale d'avoine à forte teneur en protéines pour la préparation de céréales du petit déjeuner? Vous ignoriez peut-être aussi qu'Agriculture Canada de concert avec d'autres ministères a fixé des normes pour la teneur en protéines et en matière grasse des produits carnés et qu'il contrôle la qualité de la plupart des denrées importées.

Voici un aperçu de nos activités qui profitent au secteur agro-alimentaire et au consommateur.

AIDE AUX PRODUCTEURS

Le Canada possède un territoire immense, mais une faible partie seulement convient à la production alimentaire. C'est pourquoi le ministère de l'Agriculture aide les agriculteurs à valoriser leurs terres au maximum pour mieux alimenter les Canadiens. Les excédents, s'il y a lieu, servent à l'exportation et à l'aide alimentaire.

Les spécialistes du Ministère répartis dans quelque 50 localités du pays, travaillent à l'amélioration de variétés de plantes, à la recherche de méthodes de lutte contre les mauvaises herbes et les insectes ravageurs. Ils créent aussi de nouvelles machines et perfectionnent les techniques d'élevage.

En plus de faire progresser la science et les techniques agricoles, le Ministère s'efforce de protéger les producteurs contre les caprices du climat et les variations des marchés, en leur offrant des services tels:

- Le programme d'assurance-récolte, administré en collaboration avec les provinces, pour compenser les pertes attribuables aux intempéries;
- Le programme de lutte contre les maladies des animaux pour empêcher la propagation des maladies contagieuses;
- Le programme de paiements anticipés pour les récoltes entreposables, grâce auquel les agriculteurs ne sont plus obligés de vendre la totalité de leurs produits au moment de la récolte, alors que les prix sont souvent à leur plus bas niveau;
- Les programmes de stabilisation couvrant plus de 90% des ventes de récolte et de bétail au pays. Bien que ces programmes ne garantissent pas de marge bénéficiaire aux producteurs, ils leur assurent un revenu de soutien en période de fléchissement des prix ou de hausse rapide des coûts de production.

Les programmes d'aide aux agriculteurs profitent également au grand public. En faisant de l'agriculture un métier attrayant, le Ministère cherche à assurer aux Canadiens un approvisionnement constant de denrées alimentaires.



NOURRITURE SAINE

Agriculture Canada a la responsabilité, avec d'autres ministères, du contrôle de la propreté et de la salubrité des aliments.

Le Ministère surveille l'abattage du bétail et de la volaille, la transformation des fruits et légumes, la préparation des produits laitiers et la transformation des produits d'oeufs dans les établissements enregistrés auprès de l'administration fédérale. Il inspecte également les conditions d'hygiène dans les usines ainsi que la qualité des produits.

La réglementation du Ministère vise entre autres l'utilisation des produits chimiques. En collaboration avec le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social, des spécialistes veillent à ce que les produits alimentaires ne contiennent pas de résidus nocifs pouvant provenir des hormones et des médicaments administrés aux animaux ou des produits chimiques appliqués aux cultures.

En menant une lutte farouche aux maladies contagieuses, le Ministère veille à ce que les produits carnés et laitiers proviennent d'animaux sains.

Il s'efforce en outre d'empêcher la transmission à l'homme de certaines maladies comme la fièvre ondulante, la rage et la tuberculose.

CLASSEMENT DES ALIMENTS

Le classement des aliments est le sceau de leur qualité.

Si vous achetez du boeuf de catégorie A, vous savez à l'avance que la viande provient d'un jeune bouvillon en santé. Dans une boîte de cerises en conserve "Canada de Fantaisie", vous êtes assurés que les fruits présentent une coloration, un calibre et un état général impeccables.

Les services de classement du Ministère visent toute une gamme de denrées alimentaires. En plus, d'inciter les agriculteurs à produire des aliments de meilleure qualité, ils aident le consommateur, car l'étiquette indique clairement la qualité de la marchandise.

Les catégories sont revues et modifiées de temps à autre de façon à répondre constamment aux besoins du marché et aux exigences des consommateurs.

Les chercheurs du Ministère mettent au point des variétés culturales de meilleure conservation et plus nutritives. Ils travaillent également à la création de nouvelles méthodes de transformation. De leur côté, les experts en production appliquent des programmes, comme celui du contrôle d'aptitudes, pour identifier les meilleurs sujets reproducteurs et améliorer la qualité des produits carnés.



PRIX RAISONNABLES

Agriculture Canada applique de nombreux programmes destinés à stabiliser le prix des produits agricoles.

C'est ainsi qu'en 1977-1978, $263 millions ont été versés en subventions aux producteurs laitiers pour le lait destiné à la fabrication de beurre, de fromage, de yogourt et de lait écrémé en poudre.

Plusieurs autres produits agricoles sont visés par des programmes de stabilisation. En subventionnant les agriculteurs en périodes de faibles revenus, le Ministère atténue les effets des variations cycliques propres à l'agriculture.

En période de surproduction, ces variations provoquent l'effondrement des prix des aliments sur le marché de détail, et les agriculteurs qui subissent des pertes financières réduisent alors leur production; il s'ensuit une ascension vertigineuse des prix. Les programmes de stabilisation favorisent une production et des prix plus soutenus.

Les recherches menées par le Ministère influent également sur les prix des aliments. La création de variétés plus productives, la lutte contre les parasites et la maladie ainsi que les programmes de conservation de l'énergie contribuent à réduire les coûts de production.

L'AVENIR

Agriculture Canada voit au-delà de nos besoins immédiats en alimentation. Il participe à la planification de l'aide alimentaire fournie par le pays, cherche des débouchés pour nos produits agricoles en collaboration avec d'autres ministères et veille à ce que la production à venir réponde aux besoins et à la demande des Canadiens.

L'un de nos programmes, le Fonds pour l'implantation de nouvelles cultures, aide les particuliers, les groupes et les universités à mettre au point des cultures, des variétés et des méthodes de production nouvelles. Dernièrement il a servi au financement de la recherche sur la production de l'arachide dans le sud de l'Ontario, du blé fourrager dans l'ouest du pays, de la graine de moutarde dans l'est de l'Ontario, de même que des bleuets et des mini-carottes au Québec.

Les spécialistes en amélioration génétique des espèces végétales et animales façonnent nos aliments de demain. Ils cherchent notamment à accroître le rendement en protéines par hectare, à mettre au point des variétés culturales adaptées aux régions nordiques et à élever des dindons plus gros et des porcs plus maigres.

Soucieux de la protection de l'environnement et de la conservation de l'énergie, le Ministère examine les moyens d'utiliser les eaux usées comme engrais, de récupérer les déchets de l'industrie alimentaire et de mettre à profit l'énergie solaire pour la production en serre et le séchage du grain.

L'an 2000 marquera le début d'une ère nouvelle pleine de nouveaux défis à relever. Mais notre secteur agro-alimentaire sera prêt à y faire face grâce aux plans élaborés aujourd'hui pour demain.

LA QUALITÉ DE LA VIE

Avec l'aide d'Agriculture Canada, le secteur agro-alimentaire contribue dans une large mesure à améliorer la qualité de la vie. En plus d'assurer un approvisionnement suffisant d'aliments à des prix raisonnables, le Ministère aide l'industrie alimentaire à jouer un rôle plus important au sein de l'économie canadienne.

Le secteur de l'alimentation compte parmi les plus importants employeurs du pays. Actuellement un Canadien sur quatre travaille dans le domaine de l'agro-alimentaire.

L'agriculture aide également à équilibrer notre balance commerciale. Les exportations de denrées agricoles constituent bon an mal an environ 12% de nos exportations totales. Ces dernières années, la balance commerciale de nos échanges agricoles est demeurée positive, l'excédent se chiffrant annuellement à près de $1 milliard.

Le Ministère favorise l'exploitation familiale. Un grand nombre de ses programmes de soutien sont plafonnés de manière à profiter aux vrais agriculteurs et à leur famille. Il encourage également les foires et les expositions car elles suscitent une saine émulation entre les agriculteurs et leur donnent l'occasion de montrer leurs produits à leurs voisins et aux citadins. Ainsi, le Ministère contribue à maintenir les traditions et aide le monde rural à jouer un rôle actif au sein de la société canadienne.

CONSEILS POUR LA FERME ET LE FOYER

Agriculture Canada fournit aux consommateurs une foule de renseignements et de conseils.

Il distribue chaque année près de trois millions de publications touchant les cultures, l'élevage, ainsi que l'achat, la préparation et la conservation des aliments. Les écoles et divers organismes peuvent aussi emprunter des films traitant de sujets divers.

En outre, le Ministère diffuse des communiqués, des émissions radiophoniques et des documentaires qui tiennent le public au courant des derniers progrès.

Nos conseillers en alimentation font l'essai de nouveaux aliments et de nouvelles méthodes de préparation et d'entreposage. Ils conçoivent des recettes savoureuses et économiques et conseillent les consommateurs sur la façon de tirer le maximum de leur budget alimentaire.

Nos employés en poste à Ottawa, dans les bureaux régionaux et dans les stations de recherches du pays répondent chaque jour à des centaines de questions concernant la façon d'entretenir les plantes d'intérieur, de mettre en conserve les fruits et les légumes, de cuire telle ou telle viande, et une foule d'autres sujets. Pour obtenir des renseignements dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation, il suffit d'écrire ou de téléphoner aux Services d'information, Agriculture Canada, Ottawa, K1A 0C7. Tél.: (613) 995-5222.

